CHARTE PARTENARIALE

« LES RENDEZ-VOUS PRO EN DROME »
- Architecture et Technique du Bâtiment -

Le Département, le CAUE de la Drôme, l'ADIL Information Energie, le CEDER, FIBOIS Ardèche-Drôme, la CCI de la Drôme - NEOPOLIS, la CAPEB Drôme et la FFB Drôme Ardèche proposent de coordonner et promouvoir un programme de rencontres régulières des professionnels, intitulées « les Rendez-Vous Pro en Drôme, Architecture et Technique du Bâtiment ». Pour concrétiser leur engagement, ils proposent aux partenaires locaux de signer ensemble la charte des « Rendez-Vous Pro en Drôme ».

OBJECTIFS PARTAGES

Les objectifs des rencontres organisées dans le cadre des « Rendez-Vous Pro en Drôme » autour de la QAEB (Qualité Architecturale et Environnementale du Bâtiment) visent à :

- partager une culture croisée dans les domaines de la qualité architecturale, la qualité d'usages (luminosité, qualité de l'air, acoustique, etc…), les aspects techniques (matériaux, procédés constructifs, etc…),
- animer un réseau des professionnels drômois avec un programme de rencontres et de visites proposé par les partenaires, et diffusé par tous au sein du réseau constitué à cet effet.

PARTENARIAT

Les partenaires décident de s'organiser selon les modalités suivantes :

➔ Le groupe des partenaires « coordinateur / organisateurs »

Partenaires principaux des « Rendez-Vous Pro en Drôme », ils ont pour rôle :

- de piloter l'action et de participer aux comités de pilotage animés par le CAUE 26 (2 à 3 par an),
- de choisir les thématiques et de planifier les rencontres sur la base d'une à deux rencontres par an et par organisateur,
- de diffuser l'information dans leurs réseaux.

➔ Le groupe des partenaires « contributeurs et diffuseurs »

Ils s'engagent à diffuser l'information dans leurs réseaux respectifs (ce qui permettra d'assurer le contact avec le plus grand nombre de professionnels en Drôme), et ils proposent à l'occasion des sujets de rencontres.

A noter que la composition de ces groupes n'est pas figée. En fonction de l'implication souhaitée, un partenaire peut changer de groupe. Néanmoins, les organisateurs s'engagent au minimum sur une année. Un nouveau partenaire peut intégrer un des deux groupes après validation par le Comité de Pilotage.

LE PUBLIC CIBLE PAR LES RENDEZ-VOUS PRO

Le public ciblé par les Rendez-vous Pro est le public professionnel :

- les maîtres d'ouvrages publics et privés : collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, etc…
- les maîtres d'œuvres : architectes, bureaux d'étude, économistes, etc…
- les entreprises du bâtiment : tous corps d'état
- les partenaires techniques, institutionnels, associatifs des cibles précédentes

Lors de l'organisation d'un Rendez-vous Pro, Il sera recherché une mixité de ces différents publics, afin d'enrichir les échanges et de favoriser les partenariats professionnels.

PROGRAMMATION COMMUNE

Une programmation commune des rencontres proposées par les différents partenaires sera décidée par les comités de pilotage afin de coordonner les thèmes, les dates et les lieux.
L'objectif est de programmer ensemble au moins 4 à 6 rencontres, ce qui permet d'avoir un programme sur l'année riche et diversifié.

Une articulation avec « Les 5 à 7 de l'éco-construction » de l'Ardèche devra permettre une offre coordonnée auprès des professionnels des deux départements, et éviter les superpositions d'événements professionnels.

COMMUNICATION

- **Le Logo**
  Les partenaires s'engagent à utiliser le logo qui permettra de bien identifier ces rencontres sur leurs programmes et invitations.

- **Les invitations pour chacune des manifestations.**
  Chaque organisateur sera en charge de l'invitation de sa manifestation.
  Une charte graphique pour les invitations devra être reprise et respectée par tout organisateur afin de donner une cohérence et une lisibilité à ces « Rendez-Vous Pro en Drôme ».

  L'organisateur diffuse son invitation et demande aux partenaires de la diffuser dans leurs réseaux.

DEROULE DES RENDEZ-VOUS PRO

Une fois la thématique et la date validées en comité de pilotage, l'organisateur est responsable et décideur du contenu et du déroulé de son Rendez-Vous Pro. Toutefois les préconisations suivantes devront être suivies :

- les Rendez-Vous Pro doivent permettre d'aborder « en profondeur » une thématique et l'organisateur veillera en fonction de choisir le(s) bon(s) intervenant(s), tout en lui laissant un temps suffisant pour aller au bout de son intervention ;
- un temps d'échange suffisant entre les participants et l'intervenant devra être prévu ;
- l'organisateur veillera à ce que l'intervenant respecte bien le thème choisi ;
- en cas de visite d'un projet de bâtiment, dans la mesure du possible, l'organisateur associera un représentant des différents protagonistes du projet (maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises concernées par la thématique traitée).

SUIVI ET BILAN ANNUEL DES RENDEZ-VOUS PRO

Lors de chaque Rendez-Vous Pro, l'organisateur devra :

- faire remplir une fiche de présence aux participants en leur laissant la possibilité d'indiquer leurs coordonnées (notamment mail) ;
- faire remplir un questionnaire d'évaluation commun (une page maxi) pour avoir un retour qualitatif sur le contenu de la rencontre et son organisation ;
- communiquer au coordinateur ces deux documents après chaque Rendez-Vous Pro.

A partir de ces documents, le coordinateur préparera un bilan annuel des Rendez-Vous Pro en Drôme, qui sera présenté au comité de pilotage, puis communiqué aux différents partenaires.

SIGNATAIRES DE LA CHARTE

Département de la Drôme		
- LA DROME - LE DÉPARTEMENT	Président : Patrick LABAUNE	Signature
	Interlocuteur technique : Patrice GORCE, Directeur Service Habitat et Urbanisme	
CAUE de la Drôme (Coordinateur)		
- LA DROME - caue	Président : Mr Hervé CHABOUD	Signature
	Interlocuteur technique : Hélène MAYOT, Chargée de mission	
ADIL Information Energie		
ADIL - LA DROME - information énergie	Président : Mr Hervé CHABOUD	Signature
	Interlocuteur technique : Nicolas ESTRANGIN, Coordinateur Service Energie	
CEDER		
ceder Créateur d'actions écologiques	Président : Philippe BIZEUL	Signature
	Interlocuteurs techniques : - François GIRARD, Responsable Accompagnement projets - Samuel RAFFAILLAC, Conseiller Info Energie, Référent Bâtiment	
FIBOIS Ardèche-Drôme		
FIBOIS La filière bois Ardèche-Drôme	Président : Thierry BARRAQUAND	Signature
	Interlocuteur technique : Boris BOUCHER, Directeur	

CCI de la Drôme - NEOPOLIS		
CCI DRÔME NÉOPOLIS	Président de la CCI : Joël ROQUES	Signature
	Interlocuteur technique : Mathieu DELEUZE, Responsable	
CAPEB Drôme		
CAPEB L'Artisanat du Bâtiment Drôme	Président : Mr Pascal DIDIER	Signature
	Interlocuteurs techniques : - Jaquy MATHURIN, Chargé de mission Patrimoine Environnement - Marc EBERHARD, Artisan maçon	
Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics Drôme Ardèche		
Fédération BTP Drôme et Ardèche La passion de construire	Président : Gérard PAYEN	Signature
	Interlocuteur technique : Serge SAUSSAC, Responsable des Affaires juridiques et économiques	
Energie SDED		
Energie SDED Le service public de l'énergie dans la Drôme	Président : Jean BESSON	Signature
	Interlocuteur technique : Jean-Christophe NIEMIEC, Responsable Service Performance Energétique	
Ordre des Architectes		
ORDRE DES ARCHITECTES	Président : Noël BRUNET	Signature
	Interlocuteurs techniques : - Catherine POULLAIN, Architecte - Ghislaine GIRAUD, Architecte	
Syndicat des Architectes de la Drôme		
SYNDICAT DES ARCHITECTES DE LA DROME Syndicat affilié à l'UNSFA	Président : Mathieu CORNET	Signature
	Interlocuteur technique : Mathieu CORNET, Architecte	

ABS 26/07		
ABS 26/07 | Les bailleurs sociaux de la Drôme et de l'Ardèche	Président : Samuel CARPENTIER	Signature
	Interlocuteurs techniques : Sandrine DEBARD, Chargée de missions	
Maisons Paysannes de France – Délégation Drôme		
maisons paysannes de france	Président : Bernard LEBORNE	Signature
	Interlocuteurs techniques : - Bernard LEBORNE, Président - Patrick CREBIER, Responsable technique	
VAD – Ville & Aménagement Durable		
vad VILLE & AMENAGEMENT DURABLE	Président : François VARIERAS	Signature
	Interlocuteur technique : Véronique DUFOUR, Directrice	

SIGNATAIRES DE LA CHARTE en 2018 : partenaires « contributeurs et diffuseurs »

Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo		
	Directrice « Habitat et Urbanisme » de la C.A. Valence Romans Agglo : Claire COSSERAT, représentant par délégation de pouvoir le Président : Nicolas DARAGON	Signature
	Interlocuteur technique : Anne-Frédérique COUCHAUD, Chef de projet Rénov' Habitat durable	

Communauté de Communes du Val de Drôme		
	Président : Jean SERRET	Signature
	Interlocuteur technique : Julien COUDERT, Animateur coordinateur Plateforme de la Rénovation	

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans - Coeur de Drôme		
	Président : Gilles MAGNON	Signature
	Interlocuteur technique : Julien COUDERT, Animateur coordinateur Plateforme de la Rénovation	

SIGNATAIRES DE LA CHARTE en 2022 : partenaires « contributeurs et diffuseurs »

DDT – Direction départementale des territoires de la Drôme		
PRÉFET DE LA DRÔME Liberté Égalité Fraternité	Directrice : Isabelle NUTI	Signataire : La Directrice départementale des territoires Isabelle NUTI
	Interlocuteur technique :Bertrand Bouteilles	